

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du mardi 25 juin 2024

Dole - 18H

Président: Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 61

Nombre de procurations : 13 Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 18 juin 2024 Date de publication : 02 juillet 2024

Conseillers présents

TRONCIN Dominique FICHERE Jean-Pascal MARCHAND Sylvette **DAUBIGNEY Jean-Michel ROBERT Jean-Claude** MIRAT Maryline JEANNET Nathalie **GINDRE** Denis NONNOTTE-BOUTON Catherine **MEUGIN Olivier VERNE Pierre** REBILLARD Jean-Michel **ROCHE Paul GUERRIN Bernard** CHAUCHEFOIN Gérard SOLDAVINI Grégory CHAUTARD Christophe **BREMOND Gabriel** LEFEVRE Jean-Philippe RIOTTE Christine ANTOINE Patricia **GAUTHRAY-GUYENET Thierry BERTHAUD Mathieu** JEANNEROD Georges CHAMPANHET Stéphane MONNERET Christophe **DIEBOLT Alain ROY Jean-Yves CUINET Jean-Pierre HENRY Micheline** CALINON Séverine **DELAINE** Isabelle **GUIBELIN Hervé** DEMORTIER-BLANC Catherine CROISERAT Jean-Luc MILLIER Cyril GAGNOUX Jean-Baptiste DOUZENEL Alexandre LABOUROT Céline DRAY Frédérike GUIBELIN Marie-Rose **GRUET Olivier HOFFMANN Maurice** DRUET Timothée SAGET Emmanuel **PECHINOT Jacques** GIROD Isabelle PFRNOUX Annie **RYAT Thomas GOMET Nicolas** CALLEGHER Aline **GRUET Justine** STOL7 Julien LEGRAND Jean-Luc THEVENIN Hélène JABOVISTE Philippe

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie

Conseillers absents ayant donné procuration

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle BONIN Jean-Luc
CHEVAUX Bruno PAUVRET Emeric
MATHIOT Agnès HERRMANN Nadine
BLANCHET Philippe VIVERGE Patrick

MATHEZ Christian JEANNEAUX Cyriel

Objet: Adhésion à la Centrale d'achat du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH)

Rapporteur: Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY

Le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) est un groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats dans le secteur sanitaire, médico-social, social et les collectivités territoriales. Créé en 2007, il constitue une solution d'achats mutualisés pour tous les acheteurs publics de France.

La Centrale d'achat du RESAH propose ainsi un grand nombre d'accords-cadres couvrant des domaines susceptibles de répondre aux besoins de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et notamment :

- Solution de télécommunication
- Solution de cyber sécurité
- Matériel d'infrastructure informatique

Le périmètre couvert est amené à évoluer et s'étendre à d'autres segments d'achats. L'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à cette centrale d'achat pourra permettre :

- D'obtenir une économie financière liée à la massification des achats à l'ensemble des adhérents de la centrale,
- De garantir un respect des règles de la commande publique tout en simplifiant la passation des commandes.

L'adhésion à la centrale d'achat n'emporte pas obligation de commande par son intermédiaire. Il s'agit d'une possibilité pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'y recourir.

Le montant de l'adhésion est de 600 euros nets de taxe pour l'année civile 2024. Cette adhésion sera renouvelée tacitement chaque année.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE:

- D'APPROUVER la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à la Centrale d'Achat du RESAH,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document ou convention nécessaire au bénéfice des offres de services de la centrale d'achat du Groupement d'Intérêt Public RESAH.

SCRUTIN POUR: 74 ABSTENTION(S): 0

CONTRE: 0 NE SE PRONONCE PAS: 0

DONT 13 PROCURATION(S)

Fait à Dole, le 25 juin 2024. Pour extrait certifié conforme, Le Président,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Moyens et Ressources/Systèmes d'Information

Jean-Pascal FICHERE.

